



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 septembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI vingt cinq septembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Dominique ADENOT à Marion CANALES

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Madame Catherine PINET-TALLON, Monsieur Samir EL BAKKALI, Madame Sylviane TARDIEU, Madame Fatima BISMIR, Monsieur Nicolas BONNET et Monsieur Rémi CHABRILLAT arrivent avant le vote de la question n°1.

Madame Cécile AUDET quitte la séance pendant la présentation du diaporama relatif à la question n° 5 (pouvoir donné à Monsieur Grégory BERNARD).

Madame Sondès EL HAFIDHI quitte la séance avant le vote du vœu a (pouvoir donné à Monsieur Christophe BERTUCAT).

Rapport N° 3
DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE AUPRES DE DIVERS
ETABLISSEMENTS ET ORGANISMES : SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE
LOCALE ASSEMBLIA

Par délibération du Conseil municipal du 16 juillet 2020, Madame Marion CANALES a été désignée pour représenter la Commune de Clermont-Ferrand, en qualité de titulaire, au sein du Conseil d'administration de la SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE ASSEMBLIA.

Madame CANALES a également été désignée pour représenter Clermont Auvergne Métropole par une délibération du 23 juillet 2020 auprès du même organisme.

Ainsi, il convient de remplacer la personne désignée pour représenter la Commune.

En application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, les nominations s'effectuent au vote au scrutin secret.

Toutefois, cet article prévoit également que le Conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

Dès lors, il vous est proposé de :

- procéder à cette désignation au vote à main levée ;
- désigner Sondès EL HAFIDHI, en qualité de titulaire, pour représenter la Commune de Clermont-Ferrand au sein du Conseil d'administration de la SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE ASSEMBLIA.

DELIBERATION

Le principe du vote à main levée est adopté à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à la majorité.

Sondès EL HAFIDHI est désignée, en qualité de titulaire, pour représenter la Commune de Clermont-Ferrand au sein du Conseil d'administration de la SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE LOCALE ASSEMBLIA.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **30 SEP. 2020**

Le Maire,



Olivier BIANCHI

